

Pays de Brest

PÔLE MÉTROPOLITAIN



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 11/02/2020

Référence
2020_02_09

Objet de la délibération
Ingénierie territoriale 2020 : sollicitation du Conseil régional pour le soutien à l'ingénierie du Pays de Brest

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	24	34

Date de la convocation
04/02/2020

Date d'affichage
04/02/2020

Vote
A l'unanimité
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2020 et le 11 février à 14 heures 30, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Pays des Abers sous la présidence de CUIILLANDRE François, Président

Présent.e.s :

M. CUIILLANDRE François, Président, Mmes : BALCON Claudie, BRUBAN Claudine, GODEBERT Viviane, LE VAILLANT Annie, SOUDON Chantal MM : CALVEZ Christian, CAP Dominique, GOULAOUIC Pascal, GOURVIL Armel, GIBERGUES Bernard, JACOB Fabrice, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MELLOUËT Roger, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, POUPON Julien, RAMONE Louis, RIOUAL Bernard, SALAUN Gilles, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TANGUY Bernard.

Excusé.e.s ayant donné procuration :

Mmes : ABIVEN Charlotte à M. TANGUY Bernard, BONNARD LE FLOCH Frédérique à M RIOUAL Bernard, GUILLORE Alexandra à M. LECLERC Patrick, NICOLAS Gaëlle à Mme LE VAILLANT Annie MM : GOURTAY Michel à CUIILLANDRE François, GUEGANTON Loïc à CALVEZ Christian, LORCY Armel à SALAUN Gilles, OGOR Pierre à CAP Dominique, QUILLEVERE Bernard TALARMIN André, STEPHAN Yves à MOUNIER Gilles

Excusé.e.s :

Mmes : BELLEC Claude, FORTIN Laurence, MALGORN Bernadette, QUIGUER Tifenn MM : KERMAREC Charles, LARS Roger, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, SALAMI Réza, SIFANTUS Bruno, TRABELSI Hosny.

Assistaient en outre à la réunion :

Mme LE BARS Mickaële MM : BOHIC Jean-René, CANN Thierry, COROLLER Yannick.

A été nommé(e) secrétaire : M CALVEZ Christian

Objet de la délibération :

Ingénierie territoriale 2020 : sollicitation du Conseil régional pour le soutien à l'ingénierie du Pays de Brest

Le Conseil régional, reconnaissant le caractère essentiel d'une ingénierie pour un développement territorial de qualité, accompagne les territoires dans leurs capacités de réflexion, d'analyse et d'accompagnement des projets qui vont permettre de mettre en œuvre la stratégie du Pays.

La Région garantit à chaque pays une dotation ingénierie. Le montant de cette

dotations 2017-2020 pour le Pays de Brest est de 388 572 € soit une dotation annuelle de 97 143 €.

Cette enveloppe de 97 143 euros vise à financer les dépenses de fonctionnement du Pays.

La subvention de la Région devra représenter au maximum 80 % des dépenses présentées au titre de l'enveloppe Ingénierie.

L'aide à l'ingénierie 2020 concerne les postes de directeur (0,5 ETP), de l'agent en charge notamment de la politique contractuelle (0,9 ETP), de l'assistante de direction (0,5 de 30 H) et des frais de mission.

Le plan de financement proposé est le suivant :

DEPENSES (TTC)		RECETTES (TTC)	
Salaires et charges	122 000 €	Pôle métropolitain du Pays de Brest	26 357 €
Frais de mission	1 500 €	Conseil Régional	97 143 €
Total	123 500 €	Total	123 500 €

- Il est proposé au Comité syndical d'approuver le plan de financement présenté ci-dessus et d'autoriser M. le Président à solliciter une subvention du Conseil régional au titre du soutien à l'ingénierie territoriale 2020 du Pays de Brest pour un montant total de 97 143 euros.

Décision du Comité syndical :

À l'unanimité, les membres du Comité syndical :

approuvent le plan de financement présenté ci-dessus et autorisent M. le Président à solliciter une subvention du Conseil régional au titre du soutien à l'ingénierie territoriale 2020 du Pays de Brest pour un montant total de 97 143 euros.

À Brest,

Le Président,

François Cuillandre